

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 86 (1998)

Heft: 1418

Artikel: Brèves

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-284727>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BRÈVES

Halte à la violence contre les femmes dans le couple

Ouverte sept jours sur sept, du 6 mai au 6 juillet 1997, dans le cadre de la campagne nationale sur la violence contre les femmes au sein du couple, la ligne téléphonique, où femmes et hommes concerné-e-s par la violence pouvaient s'exprimer en toute confiance, a rencontré un large écho. Selon le rapport publié récemment par la Conférence suisse des déléguées à l'égalité, cette permanence a recueilli plus de 1000 appels. 60% d'entre eux émanaient de personnes directement concernées par la violence, 18% de professionnelles et 13% de l'entourage des femmes violentées. Quelque 200 personnes ont essayé d'appeler ce numéro vert, une fois la campagne terminée, et ont été orientées vers la Main Tendue. Des femmes de plus de 50 ans, voire de plus de 65 ans, ont osé, souvent pour la première fois, lever le voile du silence sur les violences qu'elles ont subies. A noter que la violence sexuelle apparaît encore comme un sujet tabou. Comptant poursuivre ce travail de sensibilisation de l'opinion publique et d'appui aux foyers d'hébergement ouverts aux femmes et enfants en détresse, la Conférence a formulé, lors de sa séance du mois de mars, quatre recommandations sous forme de demandes: mise à disposition de ressources publiques, afin que chaque canton dispose d'un foyer d'hébergement et d'un centre de consultation à même de répondre à la demande des victimes; renforcement du rôle de la police et de la justice et travail en réseau des différentes institutions intervenant dans le souci primordial de protéger les victimes; formation plus pointue du personnel travaillant dans les secteurs médical, social, policier, juridique et judiciaire; modification du droit en vue d'accorder aux femmes migrantes des permis de séjour et de travail qui ne dépendent pas de ceux du mari. (aml)

Femmes cheffes d'entreprise: cinq ans d'activité

Le NEFU (Réseau des femmes cheffes d'entreprise) s'apprête

à marquer ses cinq ans d'existence par une grande fête à Bâle, samedi 23 mai. Ce réseau vise à développer les échanges de prestations entre femmes actives dans la vie professionnelle, qui ont lancé leur propre entreprise dans les domaines les plus divers, ainsi qu'à leur proposer des séminaires de formation personnelle et professionnelle. Il peine à s'implanter en Suisse romande, sans doute pour une question de langue. En revanche, il poursuit allègrement son développement dans l'espace germanophone avec la création de nouvelles sections en Haut-Valais, Grisons, Voralberg et Tyrol qui se sont ajoutées à celle de Bade-Wurtemberg. Comptant actuellement plus de 700 membres, le NEFU (Netzwerk für Einfrauen-Unternehmerinnen) a également ouvert son site sur Internet. (<http://www.nefu.ch>) La rencontre du jubilé à Bâle sera marquée par un exposé-débat de Sonja Bischoff, professeure d'économie politique à Hambourg, sur le face-à-face entre géants fusionnés et petites entreprises dans le contexte de la mondialisation. Tandis qu'une partie récréative agrémentée de musique et de gastronomie fournira l'occasion aux participantes de cultiver de fructueux contacts personnels. A noter que la manifestation est sponsorisée par le Crédit Suisse, la Chambre de commerce des deux Bâles, la SBS et le pourcent culturel de Migros (aml)

Concours de l'ASF sur les pionnières: le palmarès

C'est le 4 avril que l'Alliance de sociétés féminines suisses (ASF) a décerné ses récompenses – six prix et six mentions – à la trentaine de concurrentes de toutes les régions du pays qui ont présenté leurs travaux sur les pionnières du féminisme en Suisse. Marquée par un message du président de la Confédération Flavio Cotti, cette cérémonie s'est déroulée au Palais fédéral en présence de deux militantes actives du mouvement féminin suisse. Josi Meier, ancienne présidente du Conseil des Etats, s'est livrée à un tour d'horizon sur les droits de la femme avec son humour coutumier. Gret Haller, ancienne présidente du Conseil national, actuellement médiatrice pour les droits de la per-

sonne en Bosnie-Herzégovine, s'est exprimée, forte de sa pratique sur le terrain, sur la problématique des droits de la personne en Europe.

Ce qui caractérise les travaux soumis au jury de l'ASF présidé par l'historienne Beatrix Messmer, c'est leur diversité: textes, collages, affiches, vidéos. Le meilleur travail individuel – un poème consacré à Elisabeth Pletscher – a pour auteure une Appenzelloise. Le meilleur travail de groupe – cinq collages consacrés à des pionnières zurichoises – a été réalisé par une classe de futures institutrices à Zurich. Deux classes romandes ont aussi été distinguées: une classe du Gymnase cantonal de Neuchâtel pour un travail consacré à la lutte pour les droits politiques de la femme dans le canton de Neuchâtel, ainsi que la volée de 3^e de l'Ecole normale de Fribourg pour

la réalisation d'un dialogue entre des jeunes et des pionnières. Ce concours marque la contribution de l'ASF au 150^e anniversaire de la Confédération, au 50^e anniversaire de la Déclaration des droits de la personne et au 27^e anniversaire de l'égalité des droits entre femmes et hommes. (aml)

Affaires à suivre

11^e révision de l'AVS: Ruth Dreifuss, cheffe du Département fédéral de l'intérieur et Otto Piller, directeur de l'OFAS (Office fédéral des assurances sociales) ont brossé à grands traits la nouvelle révision de l'AVS. Ce sera la retraite à 65 ans pour les hommes et les femmes, la possibilité d'une retraite flexible pour les uns et les autres dès 62 ans ou après 41 ans de cotisation, sans baisse de la rente pour les petits, tout petits revenus. Explosif!

La Faculté des sciences ouvre une inscription pour un poste de

MAÎTRE D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE

en sciences naturelles
de l'environnement
rattaché directement à la faculté

Charge: il s'agit d'un poste à charge complète comprenant 6 heures d'enseignement par semaine dans les domaines de l'analyse systémique et de la modélisation de l'environnement, séminaires et travaux pratiques concernant les milieux aquatiques (application des radioisotopes dans les milieux aquatiques), limnologie. Le titulaire dirigera des recherches interdisciplinaires en sciences naturelles de l'environnement. Il sera en outre responsable d'un laboratoire de recherche concernant l'application des radioisotopes dans l'environnement.

Une expérience de l'enseignement et de la recherche dans le domaine décrit par le cahier des charges est souhaitée.

Titre exigé: doctorat ès sciences ou titre jugé équivalent.

Entrée en fonction: 1^{er} novembre 1998.

Les dossiers de candidature doivent être adressés avant le 31 mai 1998 au secrétariat de l'Institut F.A. Forel, 10 route de Suisse, 1290 Versoix, auprès duquel des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur le cahier des charges et les conditions.

Désirant associer tant les femmes que les hommes à l'enseignement et à la recherche, l'Université souhaite recevoir davantage de candidatures féminines.



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

Assurance maternité: le Conseil des Etats se penchera enfin lors de la session d'été sur le projet de sa commission de la sécurité sociale, lequel envisage de créer l'assurance maternité dans un premier temps par un prélèvement sur les salaires de 2‰, grâce à la prospérité du fonds de réserve des APG (allocations pour perte de gain) dont peut disposer librement le Conseil fédéral. Et dans un second temps, par une nouvelle augmentation générale de la TVA pour les assurances sociales.

Avortement: l'USPDA (Union suisse pour la décriminalisation de l'avortement) suivra, toutes oreilles ouvertes, les débats au Conseil national relatifs à la modification du Code pénal sur l'interruption de grossesse. Tout en saluant l'esprit général de la révision, elle s'oppose en revanche catégoriquement à l'entretien préalable, jugeant qu'il peut exercer des pressions injustifiables sur des femmes qui traversent une profonde crise personnelle. Et d'insister qu'il appartient aux femmes en premier lieu de décider d'interrompre une grossesse. (aml)

Nouveau comité pour l'ADF-Genève

Lisette Thévenaz, présidente de l'Association genevoise pour les droits de la femme pendant de longues années, a cédé son sceptre à un comité de neuf femmes, dont trois nouvelles, qui comptent œuvrer collégialement au développement de la présence dans le canton de cette section genevoise de l'ADF. Notamment en intensifiant, pas à pas, la communication avec les membres de la section. (aml)

Lettre de lectrice Génie génétique

/.../ Le Prof. Bernard Mach, biologiste de réputation internationale, donnait récemment une conférence à Genève. Voici quelques remarques inspirées par le discours de mon collègue.

Le génie génétique contribue déjà au traitement de maladies dont certaines sont largement représentées dans la population suisse, comme par exemple le diabète. Pour le traitement des cancers, seul le génie génétique constitue un espoir réel pour la médecine moderne. Le génie génétique trouve déjà sa place dans le dia-

gnostic (pensons aux femmes enceintes) et dans la prévention. En effet, les nouveaux vaccins, et en particulier ceux destinés au tiers monde sont fabriqués grâce au génie génétique, et l'O.M.S. est en train de lancer des programmes de vaccination très étendus, fondés sur cette technologie. Les scientifiques suisses appartenant aux universités, aux grandes écoles et à des laboratoires privés, contribuent de manière magistrale au développement de cette science et leurs travaux font référence en Europe et aux USA.

Accepter l'initiative, c'est priver la Suisse des moyens scientifiques de concevoir une médecine toujours plus efficace et de moins en moins traumatisante; c'est priver la Suisse de son renom international en la matière; c'est priver les chercheurs et tous les techniciens (notamment en informatique) qui les aident dans leurs découvertes, de postes de travail. La grande industrie, elle, n'aura qu'à déménager, ce qu'elle fait déjà depuis longtemps.

Paule Rey

- Comptabilités

- Bilans

- Révisions

- Impôts

**BFN Bureau Fiduciaire
S.à.r.l. Nyffenegger**

65, rue de la Prulay, 1217 Meyrin
Téléphone 782 87 35 - Téléfax 782 81 18



Dès maintenant:
Assurance perte d'emploi
sans majoration de taux, couvrant 50%
des mensualités (37 mois maximum)
Conditions & informations au
022 / 809 39 39

Exemple: Le coût d'un crédit personnel de CHF 10'000.- octroyé le 30 du mois, remboursable en 24 mensualités de CHF 458,40, est de CHF 1001,60 (déductible fiscalement) pour un

taux annuel effectif global de 9,75%

Choisissez en connaissance de cause

CREDIT PERSONNEL

**Quand il s'agit
d'argent,
rien ne remplace
la confiance**

 **Banque Cantonale
de Genève**

UNE QUESTION DE CARACTÈRE